



le point.



NOVEMBRE 2022

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Politique énergétique 4-9

Le Point a besoin de vous! 11

Alfen SA 15



345



Candidatures aux élections fédérales

Les candidatures pour le Conseil national et le Conseil des États sont ouvertes ! Les personnes intéressées peuvent déposer leur dossier auprès de la commission électorale jusqu'au **18 décembre à minuit** (commission.electorale@psn.ch).



Campagne interne

Les membres sont invité-es à rencontrer les candidat-es à la candidature le **11 janvier à Neuchâtel** et le **1^{er} février à La Chaux-de-Fonds**. Le détail de ces soirées suivra.

Prochain Congrès cantonal

Les candidat-es seront désigné-es par le Congrès le **samedi 18 février 2023**. Réservez la date pour participer au Congrès de lancement de campagne !



Nous passons à l'action avec la population

Transition énergétique

Adopter une vision à long terme, amorcer la transition par la rénovation du bâti et la formation, embarquer tout le monde : le Congrès PSN de septembre a plébiscité ce projet. Nous déposerons une initiative demandant un fonds de 200 millions de francs pour une transition écologique et sociale.

En novembre 2021, le PSN adoptait la résolution dans ce sens préparée par sa commission Environnement, dont le contenu prend corps aujourd'hui grâce à l'investissement de chacun et chacune. La proposition d'initiative de la JSN et de la section de la Commune de Neuchâtel veut allouer les ressources là où elles font défaut et donner aux élu-es les moyens de passer la rampe de l'opposition.

Primes et déprime

Les primes d'assurance-maladie préoccupent et vident les portemonnaies dans notre canton plus qu'ailleurs. Les uns n'y verront rien, les moins mal loti-es percevront une allocation au renchérissement, la situation devient dramatique pour les plus fragiles. Poussé par la menace de la précarisation des revenus les plus faibles, le Congrès a largement soutenu le projet d'initiative de Baptiste Hurni « Plafonner les primes maladie à 10% du revenu ».

Et maintenant ?

Des groupes de travail finaliseront les deux initiatives, qu'il est prévu de lancer en 2023, avant notre campagne pour les fédérales.

Mais encore ?

La pollution lumineuse et l'élection du Conseil communal relèvent des compétences communales. Le premier objet, en raison de la crise énergétique, est déjà partiellement concrétisé. Au niveau cantonal, nous avons déposé au Grand Conseil une motion « Pour une allocation pour les proches aidant-e-s ». Les autres projets soumis au Congrès sont autant d'impulsions de changements et d'inspirations pour les député-es ou conseiller-ères généraux-ales.

La présidence remercie vivement les sections et commissions internes pour leur engagement et leurs propositions. Autant de pistes à suivre pour avancer vers une société plus solidaire, égalitaire, durable et juste !



Katia Della Pietra
vice-présidente du Parti socialiste
neuchâtelois

Enjeux écologiques et sociaux

Julia Steinberger, auteure principale du dernier rapport du GIEC, donnera une formation sur les enjeux écologiques et sociaux pour les membres du PSN **le samedi 10 décembre**, à 10 h, à Neuchâtel.

psn.ch

Enjeux et défis de la politique énergétique neuchâteloise

À l'issue d'une année 2022 marquée par la guerre en Ukraine et ses conséquences, ainsi que par la publication du sixième Rapport d'évaluation du GIEC, on se trouve à un tournant majeur du 21^e siècle en matière de politique énergétique et climatique. À notre modeste niveau cantonal, le défi est colossal : parvenir à l'horizon 2050 à une société à 2000 watts et atteindre la neutralité carbone, conformément à la conception directrice cantonale de l'énergie 2015¹. Pour rappel, ce concept vise à réduire la consommation d'énergie primaire jusqu'à l'équivalent d'une puissance moyenne continue de 2 000 watts par personne pendant une année, soit une réduction de plus de 50% de l'énergie finale actuellement consommée, et les émissions de gaz à effet de serre à 1 tonne équivalent CO₂ par personne et par an (contre 5,4 en 2020).

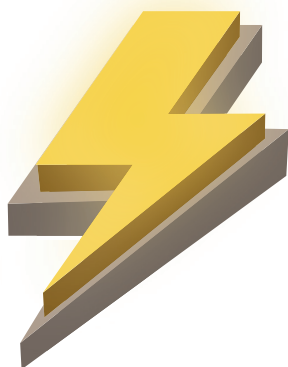
Si le Plan climat du Conseil d'État, en cours de travaux parlementaires, s'annonce d'ores et déjà largement insuffisant pour atteindre ces objectifs, la situation géopolitique internationale aura au moins le mérite de nous contraindre à accélérer une indispensable transition énergétique. L'état des lieux de la situation, selon le dernier monitoring cantonal réalisé en 2020, permet de constater qu'au rythme actuel, il est illusoire de penser atteindre la cible, à moins de modifier drastiquement la trajectoire suivie jusqu'ici.

Ainsi, sur une consommation d'énergie totale finale cantonale de 4 147 GWh en 2020 et malgré l'impact de la pandémie de Covid-19, l'essentiel de la consommation provient des produits pétroliers, soit des carburants à hauteur de 27 %, soit du gaz (22 %), soit des combustibles à hauteur de 14 %. La consommation d'électricité s'établit à 1 039 GWh (25 % de l'énergie totale finale), dont seuls 29 % émanent des ménages, le reste étant réparti entre l'industrie (48 % !), les services (18 %) ou les transports (2,3 %); de manière presque anecdotique, l'agriculture et l'éclairage public représentent respectivement 1,5 % et 0,8 % de la

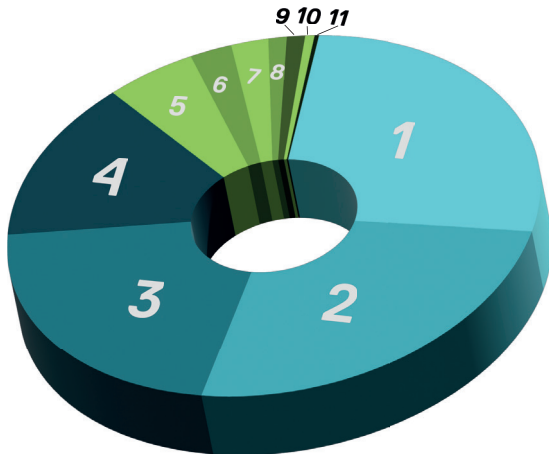
consommation cantonale. À noter encore que sur la totalité de l'énergie consommée, 555 GWh seulement (soit 13,4 %) proviennent d'une source renouvelable (dont bois : 38,9 %, hydroélectricité : 21,5 %, incinération de déchets : 13,6 %, solaire photovoltaïque : 10,4 %) et moins de la moitié sert à la production d'électricité. Pour achever ce tableau, relevons enfin que sur les dix années précédentes, la consommation d'énergie finale par habitant a diminué uniquement de 0,8 % par an².

Face à ces chiffres, quelques constats : nous sommes dans notre canton, même à notre petite échelle, démesurément dépendants des produits pétroliers importés pour plus des deux tiers de notre consommation d'énergie, principalement destinés aux transports, au chauffage et à l'industrie. Notre consommation en électricité ne représente que le quart, dont seul un cinquième provient d'énergie renouvelable. Il faut donc agir en priorité sur ces éléments.

Quels potentiels d'amélioration, à titre d'exemples ? Le cadastre solaire du canton a permis d'identifier une production théorique possible de 710 GWh si la totalité des toits servaient à la production d'électricité ; de plus, le même potentiel pourrait être économisé par un assainissement énergétique de l'enveloppe thermique des bâtiments existants, ce qui réduirait de moitié la consommation actuelle d'énergie pour le chauffage. Un potentiel de chaleur et de froid à soutirer à l'environnement de 700 GWh existe également (et n'est utilisé aujourd'hui qu'à moins de 10 %), par la généralisation de systèmes de pompes à chaleur, qui aurait en plus l'avantage de réduire de près de 350 GWh la consommation de combustibles de chauffage. La construction des éoliennes sur les 5 sites retenus permettrait une production annuelle d'au moins 208 GWh. Le transfert du transport automobile individuel et à essence vers un mix de transports publics et de véhicules électriques (ou à pile à combustible à hydrogène) permettrait de



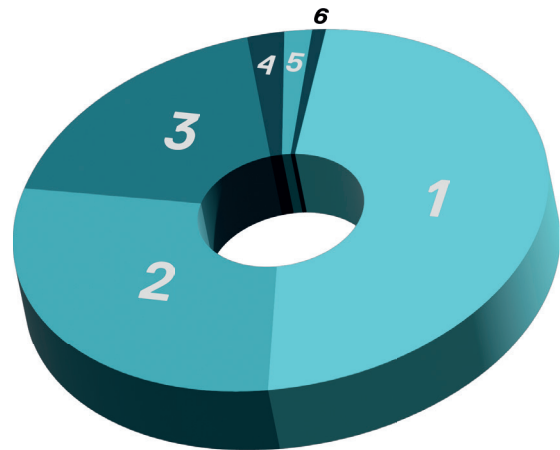
Part des agents énergétiques dans la consommation finale cantonale en 2020



- 1 - 26.7% carburants (transports)
- 2 - 25.1% électricité
- 3 - 21.7% gaz
- 4 - 13.8% combustibles pétroliers
- 5 - 5.2% bois
- 6 - 2.5% déchets industriels
- 7 - 2.2% chaleur à distance
- 8 - 1.2% chaleur et froid de l'environnement
- 9 - 1.1% charbon
- 10 - 0.5% solaire thermique
- 11 - 0.2% chaleur du biogaz

Répartition de la consommation électrique neuchâteloise, par catégorie de consommateurs, en 2020

- 1 - 48.1% industrie, arts et métiers
- 2 - 28.9% ménages
- 3 - 18.4% services
- 4 - 2.3% transports
- 5 - 1.5% agriculture, horticulture
- 6 - 0.8% éclairage public



diviser au moins par quatre l'énergie actuellement consommée en carburants pétroliers.

Les mesures à prendre impliquent des investissements massifs, à la fois des collectivités publiques, de l'économie et des particuliers, et auront un impact majeur sur la population. Des pistes sérieuses et réalistes existent et doivent être empruntées sans plus attendre, par des mesures fortes et déterminées. Cela implique de convaincre des majorités parlementaires et populaires, pour changer de nombreuses lois et accepter un accroissement de la dette publique. Mais paradoxalement, le risque de renforcer les inégalités sociales déjà existantes est grand, tant dans l'optique d'une transition drastique que dans l'éventualité de l'absence de toute action sérieuse. Il est dès lors indispensable que l'accélération de la transition énergétique cantonale intègre en amont les mesures d'accompagnement social, de formation adéquate et de reconversion professionnelle indispensables pour répondre à ces défis sans précédents ainsi que pour renforcer la résilience et la sobriété de notre société civile.

Notre canton dispose des ressources humaines et économiques pour y parvenir, dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de la population actuelle et des générations futures : l'inaction n'est plus une option, alors au boulot !



Jonathan Gretilat
chef du Groupe socialiste
au Grand Conseil

¹ Adoptée par le Grand Conseil le 24 janvier 2017, dans la suite du rapport 16.022 du 11 mai 2016 du Conseil d'État et du rapport d'experts du 15 avril 2016 (cf. bit.ly/345_pol_energetique).

² Conception directrice de l'énergie 2015 – Rapport de monitoring 2020 / Statistiques de l'énergie du canton de Neuchâtel 2020.



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Économies d'énergie : un petit pas pour les collectivités publiques

photo : unsplash.com @Kajetan Sumila

Toutes les communes du canton plongées dans la nuit. Les mêmes qui adaptent à la baisse la température des bâtiments publics, qui veillent à ce que la consommation énergétique de leurs équipements électroniques soit aussi « rationnelle » que possible, qui invitent, voire qui contraignent les commerces et les entreprises à restreindre fortement l'éclairage de leurs façades et de leurs enseignes.

La crainte d'une pénurie d'énergie a stimulé les collectivités publiques neuchâteloises, qui ont cherché à coordonner leurs prises de décision et leurs actions. Elles ont parfois fait preuve de créativité, à l'image du Canton levant l'obligation fédérale de maintenir l'éclairage nocturne des passages pour piétons¹. (Précisons tout de même qu'elles n'ont pas attendu cet automne pour développer les énergies renouvelables, adapter leur réseau d'éclairage public aux nouvelles technologies, commencer d'électrifier leur parc de véhicules, favoriser la mobilité douce ou encore développer une offre vaste en transports publics...)

Les mesures prises au sein des administrations représentent également l'occasion de reconsidérer certaines pratiques et d'adopter des gestes simples, bienvenus également dans le cadre privé, que la facilité ou la méconnaissance rend parfois difficiles à appliquer. Les risques de pénurie, bien compris, et l'émulation interne (sans aller jusqu'à la douche à deux dans le cadre du travail) permettent d'inscrire, pour ce que l'on peut en juger, cette démarche dans un climat positif.

Affairées à réaliser leurs plans des énergies tel qu'imposé par la loi cantonale adoptée en 2020

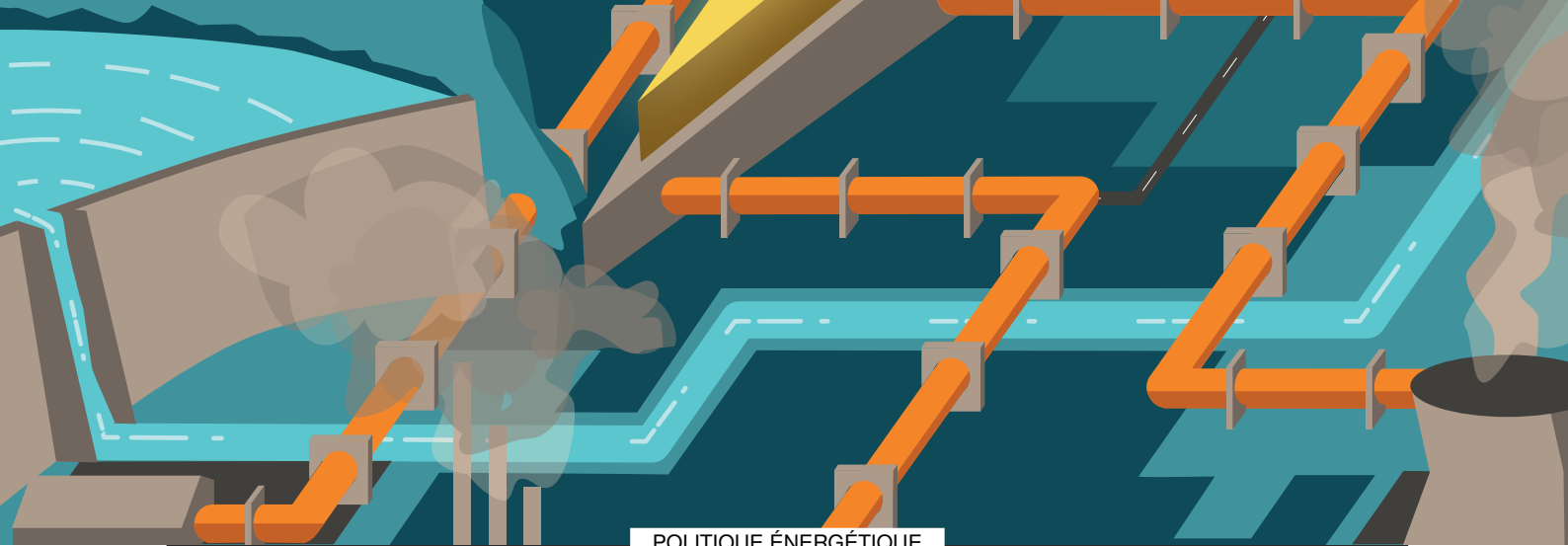
(certaines ont déjà rendu leur copie), les communes devraient embrayer sur l'élaboration de plans climat à leur échelle, dès le plan cantonal adopté. S'il est attendu que le Canton mette à leur disposition une « boîte à outils » afin d'éviter que chacune n'invente la roue, il serait bon que les communes s'approprient pleinement ces enjeux ; bien que ceux-ci demandent des réponses systémiques dépassant, de loin, le cadre communal, ce nécessaire changement de société doit impliquer l'ensemble des collectivités.

Car face au réchauffement climatique, il reste bien évidemment du boulot. Si les mesures prises cet automne se dotent des couleurs de l'exemplarité, elles doivent être considérées à leur juste mesure : celle d'un petit trot d'essai. Toutefois, c'est bien parce qu'elles sont d'une ampleur limitée et d'un impact sur nos habitudes de vie presque anecdotique qu'il ne faut pas en minimiser l'importance, ni la nécessité de leur acceptation par la population dans toute sa diversité, en veillant à ce que les changements n'augmentent pas les inégalités. Si parler à ce stade de sobriété est exagéré (cela ferait passer celle-ci pour une simple promenade de santé), mieux vaut partir sur ce chemin du bon pied.



Frédéric Mairy
conseiller communal
(Val-de-Travers)

¹ Selon la configuration du réseau, cette obligation peut nécessiter des travaux conséquents pour découpler ces points lumineux des autres lampadaires. À Val-de-Travers, la mise en place de l'extinction totale cet automne a représenté un coût de quelques milliers de francs... contre plusieurs centaines de milliers de francs s'il fallait adapter le réseau.



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Crise énergétique mondiale : une chance pour la transition énergétique ? Oui, mais...

La crise énergétique actuelle a notamment pour origine la forte reprise économique mondiale en 2021 après la récession liée à la pandémie de Covid-19 de 2020 ; elle a été amplifiée à partir de mars 2022 par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Depuis l'automne 2021, la reprise économique mondiale a fait grimper le prix des matières premières (notamment gaz, charbon et pétrole).

Les fournitures d'énergie sont au centre de tous les débats depuis plusieurs mois. On le sait, l'invasion de l'Ukraine a accentué les tensions inflationnistes qui avaient déjà commencé à apparaître depuis la fin de l'année dernière. Un conflit qui a également convaincu l'Union européenne de renforcer son autonomie énergétique en accélérant le développement de ses capacités dans le renouvelable. Il en va de même pour la Suisse.

La politique énergétique et climatique est donc actuellement en pleine effervescence. D'une part, il s'agit d'éviter par tous les moyens une situation de pénurie énergétique à court terme. D'autre part, les répercussions d'une telle pénurie sur l'économie et la société suisses seraient énormes. Les conséquences sociales pourraient devenir incontrôlables.

À noter que pour l'électricité, ce n'est de loin pas son coût de production qui a fait augmenter son prix mais bien les spéculations honteuses sur un marché totalement libéralisé. La Suisse, avec son excellent mix énergétique pour la production d'électricité (barrages, nucléaire, renouvelable, peu voire pas de fossile), produit le kW/h au même prix qu'avant la crise. Or actuellement ce sont bel et bien les effets pervers d'un marché libre qui se déploient, avec comme contre-coup une flambée des prix pour le consommateur, avec la bénédiction des spéculateurs !

La production d'énergie renouvelable devrait augmenter massivement dans tous les secteurs, pour passer des 7,5% de l'énergie totale qu'elle représente aujourd'hui à environ 40% en 2030. Dans le même temps, il faudrait éliminer progressivement les actifs liés aux combustibles fossiles, moderniser les infrastructures et optimiser l'efficacité énergétique du parc immobilier, ceci très fortement. Dans ce sens, la crise énergétique va accélérer une prise de conscience positive !

Cette crise aura inévitablement des incidences sur les activités industrielles gourmandes en énergies et en matières premières (minerais, métaux, terres rares, etc.). La sobriété énergétique nécessaire aura inmanquablement des répercussions. La résultante logique en sera le fléchissement des activités en raison de crises énergétiques à répétition. N'oublions pas que le tissu économique du canton de Neuchâtel est fortement dépendant d'industries potentiellement énergivores.

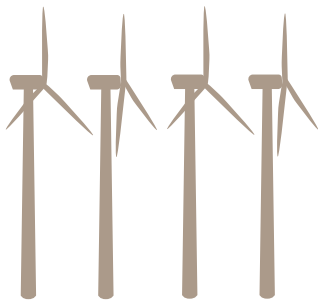
Sommes-nous prêts à répondre à ce défi futur qui va remettre en question la nature des activités industrielles dans le canton ? Les filières de formation sont-elles par conséquent toujours adaptées ? Les objectifs d'économie d'énergie (exemple : isolation des bâtiments) et de production d'énergie renouvelable (d'ici 30 ans) ne devraient-ils pas nous interroger sur la pertinence des besoins en professions du bâtiment et du génie énergétique et donc sur l'urgence de les promouvoir comme des métiers d'avenir ? Le domaine de l'assainissement des bâtiments assurera du travail pour plusieurs générations. À condition de faire les bons choix...



Daniel Rotsch
conseiller communal
(La Tène)

PARC ÉOLIEN DU CRÊT-MEURON UN AUTRE POINT DE VUE

« L'urgence climatique exige un changement rapide de nos modes de vie et des actions massives. » « Inscrit dans la Constitution neuchâteloise dans son seul principe, l'éolien contribue à décarboner la production d'énergie. » Dans le débat sur les éoliennes, ces deux affirmations expriment des réalités. Cela veut-il dire que toutes les actions sont à appliquer uniformément ? Certainement pas. La formule lapidaire « chaque action compte » est répétée depuis trente ans sans résultat spectaculaire. Je l'ai moi-même utilisée en promouvant l'éolien professionnellement et politiquement. J'ai changé d'avis, en particulier pour le projet du Crêt-Meuron, car les faits ont changé sur deux aspects : les avancées techniques et l'importance du paysage.



Énergie décarbonée essentiellement solaire

Plusieurs spécialistes avisés, pro-éoliens – par exemple Roger Nordmann, conseiller national socialiste, dans son livre *Le plan solaire et climat*, ou Konstantinos Boulouchos, professeur émérite de technique énergétique à l'EPFZ, dans différents articles – le démontrent : aujourd'hui, les besoins suisses en énergie décarbonée peuvent être couverts essentiellement par le solaire ; ils confirment ainsi ce que prévoyait Thomas Hinderling, alors directeur du CSEM, il y a une quinzaine d'années. Les avancées techniques sont aussi probantes en hydraulique, pompes à chaleur, isolation des bâtiments, suppression du gaspillage d'énergie et de l'obsolescence programmée – sans compter la recherche d'autres technologies. Les connaissances techniques et scientifiques sont là. Les choix et les décisions politiques, certes complexes et difficiles, ne

suivent pas. Sur le terrain, les listes d'attente pour les installations solaires, les raccordements aux chauffages à distance, les pompes à chaleur et l'isolation des bâtiments s'allongent, en particulier par manque de personnel formé. La lutte contre le gaspillage et l'obsolescence programmée est modeste, même si l'effet de la guerre en Ukraine et le possible manque d'énergie ont un effet de réveil. Aujourd'hui, donc, on peut analyser les conséquences de chaque action.

Identité culturelle, paysage emblématique

Ainsi en va-t-il de l'identité historique et du paysage de l'emblématique Vue-des-Alpes et de Tête-de-Ran.

Quelques traits de cette identité : le défrichement des montagnes, action de liberté au 14^e siècle ; les symboles de l'imaginaire suisse que sont la montagne irradiant par ses légendes et le col, lieu de liaison, de passage, d'accueil et de rencontres ; la route ouverte en 1813 et les tunnels en 1860, 1996 et 2035, stimulants de l'horlogerie et de la haute précision ; le nom qui incite immédiatement au paysage ; l'hôtel construit en 1842, annonciateur du tourisme ; l'initiative populaire pour la protection des crêtes, suivie du décret de 1966, un des éléments déclencheurs de l'aménagement du territoire en Suisse ; les multiples activités estivales et hivernales de sport, de ressourcement, de santé, connues au-delà des frontières nationales.

Partout, le paysage monte en puissance dans le public, sensibilisé par le changement climatique, la pandémie du coronavirus ou le smartphone qui permet à tout un chacun de le photographier à tout instant et d'apprendre à l'observer. Le balcon de la Vue-des-Alpes offre le paysage somptueux des Alpes et du Plateau au sud, du Jura franco-suisse et des Vosges au nord, des crêtes jurassiennes à l'est et à l'ouest. Ce paysage est la première part de l'identité de la Vue-des-Alpes et de Tête-de-Ran, donc une partie de l'identité neuchâteloise et de son histoire. Identité culturelle saisie par des artistes du cru, tels que le peintre Charles L'Eplattenier et l'écrivaine Anne-Lise Grobéty.



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Le paysage dans les consciences

Le paysage est entré dans les réflexions des anthropologues sur la nécessité de changer nos modes de vie. Philippe Descola, Bruno Latour ou Donna Haraway, par exemple, proposent de replacer l'espèce humaine parmi les autres composantes de la nature, en la destituant de l'impérial piédestal d'ordonnatrice et exploitante de la nature où l'ont juchée le christianisme et le capitalisme. Et voici l'illustration de la colonisation du Crêt-Meuron et de ses jonquilles par une zone industrielle de production d'énergie, même décarbonée.

Augustin Berque décrit le paysage comme une notion culturelle de perception du regard initiée par les peintres chinois au 4^e siècle et néerlandais au 15^e siècle. Cet été 2022, dans toute l'Europe, des expositions présentent ce que le changement climatique sur le paysage inspire aux artistes. Végétal ou urbain, le paysage s'installe dans les consciences. Dégradé il déprime, élaboré naturellement ou artificiellement, il apaise par le bien-être qu'il procure.

L'étude paysagère du concept éolien du plan directeur cantonal, de juin 2010, sérieuse, conclut paradoxalement à l'implantation du parc éolien, précisément dans la zone qui attire population et visiteurs pour ses qualités paysagères, de ressourcement et de santé.

Passions tristes, passions joyeuses

Ce parc éolien, propriété tour à tour anglaise et coréenne, à nouveau à vendre, conçu il y a deux décennies sur des bases techniques en partie obsolètes, susceptible d'être arrêté en cas de danger pour les skieurs, est considéré comme peu performant par tous les spécialistes. Un moratoire permettrait d'actualiser le projet ou de l'abandonner. Ce ne serait pas envisagé pour ne pas déconsidérer le travail

et le temps qui lui ont été consacrés. Ce qui voudrait dire que l'on est prêt à sacrifier un site emblématique neuchâtelois pour des raisons égotiques, alors qu'il existe maintenant d'autres solutions. Cela ressemble à l'emballlement des passions tristes de Spinoza.

Il est des actions qui comptent plus que d'autres : celles qui sont énergétiquement performantes, économiquement rentables, qui impactent l'environnement aussi peu que possible et participent à la construction du paysage. Ces actions prennent en compte la complexité du monde, ses multiples contraintes et ses situations angoissantes, tout comme ses beautés et ses plaisirs simples, peu onéreux et peu polluants mais populaires, comme une randonnée à pied, à ski ou à VTT sur les crêtes avec pour décor un paysage somptueux. C'est une vision apaisante des passions joyeuses de Spinoza.

Plus ironiquement, une autre possibilité serait d'acheter sur Internet, en cryptomonnaie, l'avatar de cette vision idyllique, dans un métavers alimenté en énergie éolienne provenant du territoire réel où même les vaches n'auraient plus envie d'aller.



Bernard Soguel
membre PS Val-de-Ruz

La gauche doit-elle changer ses tactiques de terrain pour gagner ?

C'est la question posée dans un court essai dont je vous recommande la lecture : *Sortir de notre impuissance politique*, par Geoffroy de Lagasnerie (Fayard, 2020, 96 pages). Et sa réponse peut sembler sans équivoque : « Ce sont nos manières d'agir qui nous condamnent à la stagnation... »

L'auteur débute par rappeler que nos actions s'inscrivent sur une « scène » politique mais qu'il ne s'agit pas d'oublier, après une manifestation ou une autre action, que la véritable question est non pas de savoir si la « performance » s'est bien déroulée, mais bien plus si elle a été utile pour nos objectifs concrets.

Une posture ambiguë

Cela l'amène à critiquer d'abord notre posture. Alors que les partis de gauche prônent un changement drastique de (ou au moins « du ») système, ils ne cessent de se positionner par rapport à lui. En réagissant de manière défensive aux reculs sociaux ou environnementaux de l'État, on légitimerait la situation qui prévaut, alors qu'elle ne nous convient pas.

Quant à la désobéissance civile, il y a contradiction à s'offusquer d'une réaction punitive de l'État. Sans réaction, en effet, serait-ce de la résistance ? Et devrait-on vraiment définir une « bonne criminalité » alors que les personnes amenées à voler par précarité seraient de « vrais » délinquants destinés à être punis ?

De Lagasnerie conseille de refuser les scènes imposées par le pouvoir en place. S'adresser aux autorités pour tenter de les « sensibiliser » ne sert à rien : leurs choix sont délibérés et inflexibles.

Alors que faire ?

D'abord, contrer le pouvoir sur des terrains où il n'a pas nécessairement l'avantage. L'auteur préconise

notamment l'action directe, afin de réaliser soi-même une tâche dont l'État ne s'occupe pas (par exemple aider des sans-papiers). L'Histoire nous enseigne par ailleurs qu'il arrive même aux tribunaux de désavouer le pouvoir en place ; cela désigne la voie judiciaire comme une tactique potentielle.

Ensuite, il s'agit de s'inspirer de celles et ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui. Pourquoi les élites libérales y sont-elles majoritaires ? Parce que ce fonctionnement social leur a été inculqué sur les bancs d'université. Nous assurer que les futurs dirigeant·es partagent nos valeurs implique une présence de la gauche dans les institutions académiques et, plus généralement, une infiltration des autres lieux de pouvoir.

Finalement, l'auteur nous rappelle que l'on peut arriver à modifier la loi, mais qu'un véritable changement de mentalités s'obtient par une présence accrue des militant·es dans le quotidien des milieux que nous défendons (matches, fêtes...).

Une démarche essentielle

Voilà donc un essai qui a le mérite de nous questionner sur nos tactiques. J'y déplorerais certes deux lacunes : il néglige l'importance du symbole, il ne prend pas en compte les effets des structures capitalistes sur le fonctionnement de la politique elle-même. Mais il a le grand mérite de nous inviter à analyser nos actions sous un angle utilitariste.



Romain Dubois
président du Parti
socialiste neuchâtelois



Pouvoir d'achat – un combat socialiste ?

Au plan technique, l'inflation est une augmentation généralisée des prix. Celles et ceux dont les revenus progressent au même rythme maintiennent leur pouvoir d'achat. Si les revenus ne progressent pas, ou moins vite, la situation réelle se détériore. Traiter l'inflation représente ainsi un enjeu essentiel sous l'angle de la répartition des richesses : l'inflation met en péril les équilibres fragiles que connaissent les personnes et les familles aux revenus les plus faibles et elle menace d'accroître les inégalités.

Au plan idéologique, il y a certes un paradoxe, pour un parti qui depuis des décennies condamne les excès d'une société de consommation, à défendre le maintien du « pouvoir d'achat » et à imaginer concilier ce combat avec les défis climatiques, qui induisent au contraire à lutter contre la surconsommation. Pourtant, même si l'on combat l'organisation libérale de la société, c'est à la réalité qu'elle produit qu'il faut apporter des réponses concrètes. Il est donc juste de se préoccuper des impacts de la « vie chère ».

Au plan macroéconomique, la question est de savoir comment sortir de la dynamique où ces dernières années, face aux crises, les économies développées ont été mises sous perfusion via l'injection massive de fonds par les banques centrales et les États, générant une stimulation artificielle de la consommation, des pénuries de main-d'œuvre, une exploitation accrue de ressources et donc l'augmentation des prix dans presque tous les secteurs. Injecter « simplement » des fonds publics partout pour compenser désormais les effets de l'inflation ne ferait qu'alimenter cette spirale.

Il faut donc marteler que, plus que la garantie de « pouvoir acheter », c'est l'accès, sans discrimination ni privilèges, aux prestations essentielles (alimentation, logement, éducation, soins, sécurité, sécurité sociale) et les conditions d'une existence digne et autonome pour toutes et tous que doit assurer l'organisation de notre société.

Face à l'inflation, il faut en priorité :

- assurer la compensation du renchérissement sur les salaires, et ce, fût-ce de façon échelonnée pour tenir compte des contraintes des employeurs dans tel ou tel secteur, au moins jusqu'au revenu moyen ;
- corriger la progression à froid dans la fiscalité, soit éviter que l'augmentation des revenus qui ne fait que corriger l'inflation (sans amélioration du niveau de vie) ne produise une augmentation plus que proportionnelle des impôts, vu leur progressivité. C'est d'autant plus important que la progressivité est plus forte pour les catégories inférieures et moyennes de revenu. Dans notre canton, la loi impose cette correction dès 5% d'inflation.

Et comme cette année l'inflation s'accompagne d'une progression massive du plus injuste des prélèvements obligatoires, les primes d'assurance-maladie, une correction par les subsides pour les catégories inférieures – et idéalement moyennes – de revenu s'impose. Il s'agit d'éviter que ces primes, déjà définies sans aucun lien avec le niveau de revenu, ne viennent encore grever les ressources des plus faibles.

Le contrôle de l'évolution des loyers et l'adaptation régulière des prestations sociales aux objectifs qu'elles poursuivent constituent d'autres points d'attention dans la perspective que nous partageons toutes et tous : éviter que l'évolution économique ne conduise à l'essor de la pauvreté et de la précarité.

Le développement durable, décidément, ne saurait se concevoir sans intégrer la question des équilibres économiques et sociaux.



Laurent Kurth
conseiller d'État

Un pas un avant, pour mieux concilier vie politique, vie familiale et vie professionnelle !

La question de l'organisation des sessions est une thématique abordée de manière récurrente au sein de l'ensemble de la députation. Lors de la dernière session, le Grand Conseil a décidé de faire un pas un avant afin de s'adapter à l'évolution de notre société. En effet, en lieu et place de deux demi-journées avec des séances de relevée en soirée, le parlement neuchâtelois siègera dix fois par année, sur une seule journée, avec une matinée supplémentaire à l'occasion de l'examen du budget, et ce à partir de septembre 2024. Cette nouvelle organisation permettra de diminuer de manière conséquente nos déplacements, de réduire notre charge mentale et de clarifier l'organisation de nos vies professionnelle et familiale sur une journée complète.

Lors du débat, en désirant maintenir le statu quo, une partie de la droite s'est encore une fois illustrée à défendre le confort de ses avantages en argumentant qu'une nouvelle organisation pouvait compromettre l'accès à la fonction de l'une ou l'autre député de ses rangs ! Quand le législateur légifère sur sa propre organisation, on peut observer la difficulté de mettre de côté ses propres intérêts pour réfléchir à ce qui profiterait au plus grand nombre possible de personnes.

Par ailleurs, pour rendre la fonction plus accessible, l'organisation des séances n'est qu'une pièce du puzzle et d'autres aspects doivent être traités. Effectivement, lorsqu'on est élu, la tâche ne s'arrête pas à siéger lors des sessions mais implique des heures de lecture, de préparation des dossiers, des séances de préparation, des travaux en commission et une implication dans la vie interne du parti. Sans compter finalement les invitations, la représentation et les propositions qu'il nous faut régulièrement décliner par manque de disponibilité.

Je me souviens de ma première pensée à l'instant où j'ai vu mon nom apparaître sur la liste des résultats des élections cantonales : comment vais-je réussir à tout concilier ? Après un an et demi de députation, malgré la passion que la politique m'a insufflée, cette course en avant est quelquefois difficile à accorder à ma vie privée. Cette nouvelle occupation a imposé un nouveau rythme à mon quotidien. Et pourtant, j'ai l'avantage d'être entourée d'un réseau familial et amical toujours prêt à me soutenir. Bénéficier d'un tel réseau relève d'un privilège !

C'est pourquoi nous devons remettre l'ouvrage sur le métier afin de rendre plus accessible la fonction de parlementaire, pour améliorer la participation à la vie politique et obtenir une meilleure reconnaissance de ce qu'implique ce travail de milice. Pour une société plus inclusive et une meilleure représentation de la diversité de la population, nous devons améliorer l'accessibilité aux différentes fonctions politiques !

À nous, élues et élus, de partager, d'inspirer, de visibiliser notre travail afin qu'une plus grande diversité de personnes non seulement se sente concernée mais puisse y accéder.



Sarah Fuchs-Rota
députée

De milicienne à professionnelle, une reconnaissance sociale

Le 31 octobre, le Conseil général de Boudry a décidé la professionnalisation partielle de l'exécutif communal au 1^{er} janvier 2023, pour un taux d'occupation à 40%, porté à 45% pour la présidence. Une reconnaissance bienvenue pour notre camarade cheffe du dicastère des ressources humaines.

La politique de milice fait partie intégrante d'un système largement répandu depuis la création de notre pays. Toutefois, il est constaté qu'à tous les niveaux de gouvernance (Confédération, cantons, communes), il ne permet plus aux différentes autorités – et plus particulièrement aux exécutifs communaux – de fonctionner convenablement, ceci pour plusieurs raisons dues à l'évolution de la société.

Par le passé, le milicien était plutôt un homme dans la force de l'âge ou à la retraite, durablement ancré dans sa région et disposant d'une situation économique et professionnelle lui permettant cette activité. Or aujourd'hui la situation a évolué vers une société qui exige davantage de diversité et de représentativité, du fait de processus d'intégration et d'assimilation.

D'une manière générale, c'est la complexification des dossiers, imposée notamment par des règles, des normes et des exigences toujours plus nombreuses et pointues, qui est au centre de l'augmentation importante de la charge de travail.

À Boudry, on peut rajouter à cela le formidable développement de ces dix dernières années, qui a non seulement vu notre population passer de moins de 5 000 habitants à plus de 6 300, mais également s'implanter nombre de nouvelles entreprises. En 2020, Boudry proposait 4 097 emplois.

La considération et la reconnaissance du travail des élus aboutissent à mon sens à un Conseil communal soudé, uni et fort. Elles apportent également une attractivité à la fonction, permettant ainsi d'assurer la relève, en stimulant l'envie d'allier vie politique et vie

professionnelle à travers ce poste, avec des conditions de rémunération réalistes.

Il s'agit dès lors de reconnaître le prix que l'on souhaite accorder au fonctionnement d'un système démocratique, mais également de permettre à l'exécutif d'accomplir les devoirs de sa fonction sans avoir à faire du bénévolat au sein de son propre emploi.

En ce qui me concerne et d'un point de vue féminin, je fais une distinction entre bénévolat et travail, mais également entre milicien et professionnel. Cela principalement par l'aspect social : en effet, la professionnalisation permet une reconnaissance par la requalification des charges sociales.

Ayant œuvré plusieurs années dans le bénévolat à la naissance de mes enfants, je suis aujourd'hui satisfaite d'avoir obtenu cette requalification par la reconnaissance de mon travail et de mon investissement, cela depuis ma prise de fonction en mai 2022.

Lors de la précédente législature, deux de nos conseillers communaux avaient diminué leur temps de travail, en devant accepter et assumer une perte non négligeable de leurs assurances sociales, diminution et prise de risques que je ne veux cautionner.

Même si cette réforme a donné lieu à des échanges musclés, principalement sur le barème de rémunération, pour aboutir à une économie de bouts de chandelle, cela sans raisons factuelles mais uniquement afin de marquer des points auprès de ceux qui ne considèrent pas le travail de la personne politique à sa juste valeur, de par mon caractère positif, je me retrouve satisfaite de cette demi-victoire par l'obtention d'une protection sociale.



Rita Piscopiello
conseillère communale

Alfen SA : pas de profits sur le dos des étudiant-es !



Oui, je vais bien vous présenter une société anonyme, et ce avec enthousiasme. Si cette forme de société est d'ordinaire plutôt utilisée pour créer des entreprises visant à générer des profits tout en limitant la responsabilité des investisseurs, elle prend avec Alfen une tout autre saveur.

Fondée fin 2005 par la Fédération des étudiant-es neuchâtelois-es (FEN), la « Cité Al'FEN SA » a pu être constituée grâce aux bénéfices importants issus de la fameuse Fête de l'Uni, qui avait jadis lieu aux patinoires du Littoral. Dès janvier 2006, la nouvelle société gère le bâtiment de la Cité universitaire, depuis rebaptisée Cité des étudiants (Clos-Brochet 10), le Foyer des Sablons (Sablons 46), la Tour des Cadolles ainsi que d'autres bâtiments, offrant ainsi plus de 240 logements estudiantins à des prix raisonnables.

Le juriste que je suis ne peut s'empêcher de relever la construction astucieuse de cette société : les étudiant-es de l'UniNE sont automatiquement membres de la FEN, or la FEN est propriétaire de 100 % des actions d'Alfen SA. En d'autres termes, les étudiant-es de l'UniNE sont directement gérant-es, et même propriétaires de plusieurs immeubles de logement estudiantin. Quoi de mieux pour garantir une représentation parfaite des intérêts des étudiant-es que de les laisser gérer leur politique du logement !

D'un point de vue économique, l'absence de but lucratif ou de dividendes à verser permet à la société d'offrir des logements abordables, à des prix inférieurs à ceux du marché. Des chambres sont ainsi disponibles à moins de CHF 400 par mois, un prix qui peut comprendre des prestations telles qu'un service de blanchisserie pour les draps et un nettoyage bimensuel des locaux communs.

Alfen fait toutefois face à certains défis récurrents. N'étant pas propriétaire de l'ensemble de son parc immobilier, elle dépend en partie de propriétaires tels qu'une fondation pour le Foyer des Sablons ou, en ce qui concerne la Cité des étudiants, le Canton. Or ce dernier, dans ses appels d'offres pour la gestion de la Cité, pousse à la « rationalisation financière ». Avec pour effets une perte de prestations typiques du logement estudiantin et une pression, en particulier sur le personnel... Ces exigences induisent un dilemme entre se rapprocher d'un mode de gérance de plus en plus « classique » (donc peu social) ou perdre des immeubles vitaux pour les activités de l'ensemble de la société.

Le prochain grand défi d'Alfen prend toutefois la forme d'un projet de développement positif et répond à l'élégant nom de « Ensemble Gouttes d'Or ». Dans un nouveau quartier éponyme, répondant à des normes énergétiques avancées et présentant une mixité sociale avec appartements avec encadrement, coopératives et logements classiques, Alfen disposera de deux nouveaux immeubles pour les étudiant-es et, respectivement, les membres du corps intermédiaire de l'UniNE.

L'ensemble de l'aventure Alfen, qui a près de 18 ans déjà, démontre qu'il est possible pour un corps social d'utiliser pragmatiquement une structure capitaliste à disposition pour développer une offre de logements à prix abordables, dans une entreprise se souciant des objectifs de durabilité, avec un effet positif sur l'ensemble du marché du logement neuchâtelois.



Romain Dubois
président du Parti
socialiste neuchâtelois

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point**.

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer à l'éditeur

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

Impressum

Bulletin adressé aux abonné-es et entités intéressées aux activités du PSN

Rédactrice en chef - Margaux Studer

Graphisme et illustration - Nathan Jucker

Relecture - Johanne Lebel Calame

Impression - Imprimerie de l'Ouest SA

Parution 6 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs

Abonnement de soutien - 50 francs

IBAN : CH92 0900 0000 2000 3004 7

PS



Agenda

28

novembre
20 h 00

Commission Environnement

1^{er}

décembre

Préparation de groupe

6-7

décembre

Grand Conseil

10

décembre
10 h 00

Formation
« enjeux écologiques
et sociaux »

11

janvier
19 h 30

Fédérales 23 :
campagne interne
Neuchâtel

1^{er}

février
19 h 30

Fédérales 23 :
campagne interne
La Chaux-de-Fonds

6

février
20 h 15

Commission Santé

18

février

Congrès cantonal

► Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch

JAB
2000 Neuchâtel




le point.
psn.ch/le-point

